



LE GRAIN DE SEL Décembre 2021

Journal d'information FSU Territoriaux : Ville du Mans-CCAS-Le Mans Métropole

1607H : UNE MISE EN PLACE DANS LA PRECIPITATION ET DANS L'INCERTITUDE

Dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique, et suite au CTP du 14 octobre 2021, la FSU s'est prononcée contre l'augmentation du temps de travail et la perte de jours de congés.

Le passage en Conseil Municipal et Communautaire a été rendu possible suite au vote « abstention » du syndicat UNSA. En effet, une délibération ne peut pas être présentée en conseil s'il y a vote « contre » à l'unanimité de l'ensemble des organisations syndicales : le 14 octobre les délégués UNSA savaient très bien ce qu'ils faisaient et connaissaient les conséquences de leur vote !

Sur les 1607 heures, la FSU a néanmoins fait le choix de participer à des ateliers participatifs, pour porter la parole des agents sur une nouvelle organisation du temps de travail.

Malheureusement, nous voyons que nous sommes très loin d'un nouveau protocole et nous ne discutons pas de nouvelles sujétions particulières qui pourraient diminuer le temps de travail pour certains métiers.

Pire, actuellement, nous ne réussissons pas à avoir confirmation du maintien de certaines sujétions particulières (ex : ATSEM) acquises après le protocole de 2001 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014.

Des dispositions semblent cependant acquises : suppression des franchises de 4 et 6 heures.

Il sera demandé aux agents de travailler plus (21 heures par an) pour conserver les 3 congés extralégaux. (2 CASU + 1 journée du maire)

Monsieur le Maire-Président a officialisé la perte du jour de congé exceptionnel de fin d'année, à partir de 2022.

En résumé, des discussions, aucune négociation et un recul social !

ELECTIONS COS :

La FSU progresse de 4,4% dans le collège « actifs », et gagne un siège !

Merci de votre confiance !!

Les élections du COS ont eu lieu le jeudi 18 novembre.

La FSU déplore la baisse de participation de 8% par rapport à 2017. La FSU maintient ses quatre postes sur le collège « Actifs » et obtient un poste sur le collège « Retraités ».

Le COS procure à l'ensemble des agents de nombreuses prestations concernant les activités sportives, sociales et culturelles et la FSU jouera pleinement son rôle au sein de cette association.

SLDTER 72 FSU Territoriaux

29 Place d'Alger - 1er étage - 72000 LE MANS

02.43.23.92.65 ou 06.81.82.28.71

fsu@lemans.fr

Promotions internes et avancements de grades 2021

La FSU a pris connaissance des avancements de grade et des promotions internes pour l'année 2021.

Nous ne pouvons que déplorer certains des critères des LDG (Lignes directrices de Gestion) adoptés localement par l'administration qui sont encore plus restrictifs que les critères nationaux.

La FSU avait tenté d'infléchir certains de ces critères mais nous n'avons pas été entendus. Ainsi, il est inacceptable que certains collègues, dont le cadre d'emploi n'est composé que de deux grades, restent pour l'ensemble de leur carrière sur leur grade de base.

La FSU demande à pouvoir rediscuter des critères des LDG dès le début de 2022.

Dans un contexte de stagnation du point d'indice, la FSU estime qu'il est urgent d'ouvrir les ratios à 100%. Les ratios à 35% en catégorie C et A, voir même les ratios à 50% en catégorie B laissent très peu de perspectives et constituent des signaux négatifs pour les agents.

AG DES CRECHES

Le 24 novembre, la FSU a rencontré les collègues des crèches multi-accueil. A été présenté aux agents le projet d'organisation qui sera présenté au CTP du 17 décembre concernant l'ajustement de postes d'agents au sein des différentes structures de la petite enfance. Il a été aussi question de l'intégration au service EJS/Petite Enfance, des multi-accueils et haltes- garderies de l'UMCS (Union Mancelle des Centres sociaux) au 1^{er} janvier 2022.

La FSU demande :

- la cédésation rapide de 6 postes (car les collègues ne peuvent être titularisées).
- Le renforcement du pôle volant pour les agents d'entretien

L'augmentation de l'équipe volante des auxiliaires de Puériculture est positive, revendication portée par la FSU depuis plusieurs années.

La FSU restera attentive à la suite de ce dossier.

NOUVELLES AMPLITUDES HORAIRES POUR LES MEDIATHEQUES

Le jeudi 2 décembre, la FSU a organisé une Assemblée Générale des agents suite à une rencontre, la semaine précédente, avec les Elus de la collectivité.

Au programme, des annonces chocs : fermeture des médiathèques de l'ensemble du réseau à 18h30 le samedi, fermeture le jeudi soir à 20h et projet d'ouverture le dimanche après-midi pour la Médiathèque Aragon.

Le personnel attentif à ce projet d'envergure de service public, s'est néanmoins montré très inquiet sur les conditions de mise en place.

La méconnaissance des métiers entraîne les Elus à être à côté de la réalité professionnelle des agents.

Les Médiathèques sont déjà en souffrance, manque de personnel, contrôle des passes sanitaires, manque de reconnaissance, départ en nombre d'agents....

L'assemblée générale a statué :

Le personnel affirme dans un courrier aux élus et à l'administration, qu'il ne souhaite pas dans les conditions actuelles s'investir dans les ateliers. Il demande à être reçu pour discuter des pré-requis indispensables qui permettraient d'envisager de travailler sur ce projet.

LES ATSEM

EN ASSEMBLEE GENERALE LE 15 DECEMBRE

La FSU porte la demande des agents concernant le maintien des sujétions spéciales à savoir cinq jours annuels, accordés lors de la mise en place des TAPS. Elles ont depuis été chargées de missions complémentaires concernant les jeunes enfants sur le temps du midi.

La FSU n'acceptera aucun recul social !!

GREVE LES 14 ET 15 DECEMBRE

Mouvement national des agents de l'Animation

La FSU sera au plus près des agents pour la revalorisation de leur statut, de leur rémunération, de leurs conditions de travail.